
Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 28 juin 2012 nommant les membres de la Commission d'Aide à l'Edition. - Extrait

A.M. 09-02-2018

M.B. 27-03-2018

Par arrêté ministériel du 9 février 2018, à l'article 1^{er}, § 1^{er}, 1^o de l'arrêté ministériel du 28 juin 2012 nommant les membres de la Commission d'Aide à l'Edition, sont insérés les mots «Lode GOUKENS».

A l'article 2, § 1^{er}, 1^o du même arrêté, les mots «Lode GOUKENS» sont supprimés.

Et ce, à partir du 9 février 2018.